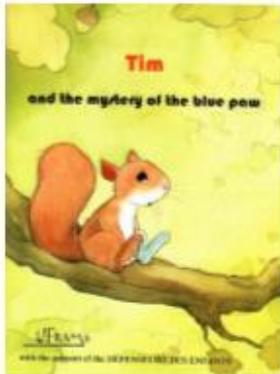
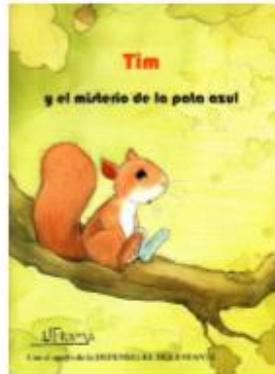


LE LIVRET DE L'ENFANT "Tim et le mystère de la patte bleue" EN LANGUES ÉTRANGÈRES



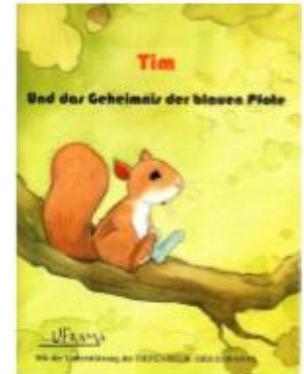
Tim en anglais



Tim en espagnol



Tim en italien



Tim en allemand

Le livret "Tim et le mystère de la patte bleue" est destiné aux enfants de 3 à 7 ans ayant un parent incarcéré. Edité en mars 2008 en langue française, une nouvelle édition a été réalisée en décembre 2016 en anglais, espagnol, italien, allemand.

Objectifs du carnet de l'enfant "Tim et le mystère de la patte bleue"

Ce livret a été réalisé à partir du constat que les familles sont démunies pour aborder la question de l'incarcération avec leurs jeunes enfants et sont amenées fréquemment à taire ou à transformer la réalité.

Que dire aux enfants du pourquoi de l'absence d'un de leurs parents ? Que dire de l'acte délictueux à l'origine de l'incarcération ? Comment affronter le regard des autres ?

On sait combien l'absence de mots peut être déstructurant pour un enfant, quelles répercussions ces non-dits peuvent avoir sur son développement psychique, sa confiance dans les adultes qui l'entourent, son bien-être, la construction de son identité, son rapport à la loi.

Le livret se présente sous la forme d'un conte mettant en scène un petit écureuil prénommé Tim qui vit en haut d'un gros chêne de la forêt de Bozibar avec ses parents et sa petite sœur Pitchounette.

Le support projectif que propose ce conte a pour objectif de permettre aux enfants de s'identifier au petit écureuil et d'y trouver des espaces d'apaisement pour faire face aux angoisses liées en particulier à l'absence et au silence des adultes qui les entourent.

L'édition en anglais, espagnol, italien, allemand a été réalisée dans le but de faciliter la communication avec les familles d'origine étrangère.

Guide d'utilisation

Le carnet a été conçu pour servir de support à l'échange entre l'enfant et son entourage.

Dans cette perspective, **le livret destiné à l'enfant** est inséré à l'intérieur des pages destinées aux parents. Il appartient ainsi à l'adulte le plus proche de détacher le livret et de le remettre à l'enfant.

Les pages destinées aux proches de l'enfant, soit le plus souvent ses parents, abordent les questions que se pose souvent l'entourage : Pourquoi parler de la prison avec vos enfants - Garder des liens ou pas ? - Comment expliquer pourquoi un proche est en prison ? - Faut-il emmener les enfants au parloir ?

Ces livrets sont destinés à être remis gratuitement aux familles et proches de personnes incarcérées ayant des enfants concernés par l'incarcération d'un de leurs parents.